



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CACES® R489-4CATÉGORIE 4 INI

Dernière mise à jour le 17/01/2025.



OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 4 dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de mettre en œuvre un Chariots élévateurs frontaux en porte à faux (capacité nominale > 6 tonnes) dans le respect des recommandations de la CNAM R489

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes susceptibles d'utiliser un chariot élévateur frontal en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Consulter le centre de formation, délais variable selon les disponibilités et les financements.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation théorique et pratique

Tarif

[Voir les conditions générales de vente](#)

Réf.

CACES R489- 4

Contact

0298968158
contact@formaseco.bzh
www.formaseco.bzh

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser la langue française, comprendre, savoir lire et écrire
- Age minimum 18 ans

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Utilisation de chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale >6 tonnes)



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

3 mini > 6 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

1 - THEORIE

- Les éléments de réglementation
- Les différentes catégories de chariots
- La composition des chariots, la transmission et le système hydraulique
- Les plaques de charges
- Les instances et organismes de prévention
- Rôle et responsabilité du conducteur de chariot
- Statistiques d'accident du travail
- Les différents pictogrammes
- L'entretien des chariots

2 - PRATIQUE

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste
- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité
- Prendre et déposer au sol une charge palettisée
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai (en particulier avec une charge limitant la visibilité)
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

3 - EVALUATION DES CONNAISSANCES

Test théorique et pratique selon la recommandation R389 de la CNAMTS

La formation correspond au point B de l'article 3 de l'arrêté du 2 /12/98 et ne vous dispense pas en tant que chef d'établissement de délivrer une autorisation de conduite aux personnes concernées, après avoir vérifié :

- leur aptitude médicale à la conduite de l'équipement en amont de la formation, vérifiée par votre médecin du travail (point A)
- leur connaissance des lieux et des instructions particulières à respecter sur le site d'utilisation, dont le plan de circulation obligatoire (point C)

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6871/>

INTERVENANT(S)

Formateur et testeur CACES en R489

ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

ATTRIBUTION FINALE

Remise d'une attestation de formation professionnel et d'un certificat CACES®

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES R489-4 REC



RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2023

- aux tests CACES® : 99,5%
- Aux formations SST : 100 %
- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100 %
- Aux permis groupe lourds : 1er passage : 78,57 % 2ème passage et plus : 92,86 %

2869 stagiaires formés en 2023

Taux de réussite au Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur : En cours